

eMAG

28 45

n°
03



Le bulletin d'informations de la CMCAS Chartres-Orléans



Sommaire

Vie de la CMCAS

Culture

Sport

Loisirs

Solidarité

Séjours

Jeunesse

P. 3	Edito
P. 4	Partenariats
P. 5	C'est quoi la colo ?
P. 6 et 7	Les échos du C.A.
P. 10 et 11	Dossier : Hercule
P. 12	Les Pass, le Gazélec Tennis
P. 16 et 17	Interviews
P. 18	A.G. de la CMCAS
P. 19	Permanences
P. 20 à 22	Entre nous
P. 23	Bulletins d'inscription

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Sur nos **activités**, de nouveaux pictogrammes vont apparaître pour vous signaler les difficultés de nos activités.



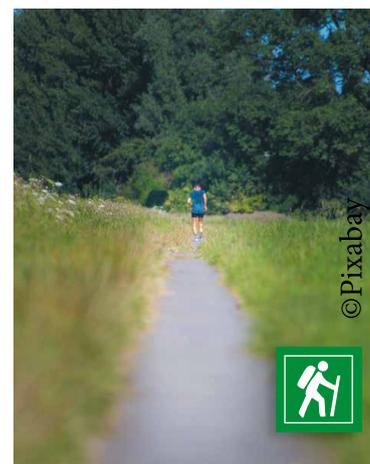
Ils indiquent si l'activité est :

accessible à tous 

accessible à toutes les personnes en bonne santé 

accessible à toutes les personnes en bonne santé et bonne condition physique 

accessible aux personnes ayant l'habitude de pratiques sportives 



A vos agendas

P. 8 et 9	Arbres de Noël
P. 13	Tournoi de Poker
P. 13	Stratégie à fond
P. 13	Spectacle au château de Maintenon
P. 14	Concert Sansévérino
P. 14	Journée pêche aux carnassiers
P. 14	Courses à Vincennes
P. 15	Soirée Cabaret
P. 15	Soirée Théâtre
P. 15	Voyage en Martinique

Édito



©Pixabay

En ce début d'automne 2019, une partie de la France a profité de ces mois d'été ensoleillés. Le mois de septembre est synonyme de rentrée pour de nombreux bénéficiaires avec peut-être, pour certains, un changement important (nouvelle école, nouvelle entreprise, nouvelle CMCAS...).

Nouvelles entreprises, c'est cela qui peut arriver suite à l'annonce du projet HERCULE. Faite par le PDG d'EDF en début d'été, elle a surpris l'ensemble des organisations syndicales des IEG. C'est en commun qu'elles nous proposent dès le 19 septembre que la rentrée s'annonce très chaude. S'il passait en l'état, ce projet serait un nouveau recul, pour nos entreprises et nos activités sociales (voir notre dossier). Il faut se battre pour un vrai projet industriel de service public !

Avec son acte n°2 et la remise du rapport Delevoye, le gouvernement s'attaque également au régime de retraite. Il souhaite une retraite universelle avec comme slogan « Travailler plus, plus longtemps, pour gagner moins ». Notre régime de retraite serait 100% perdant avec ce projet gouvernemental. Personne, actifs et retraités, ne passera au travers. Nous ne manquerons pas dans le prochain eMag de revenir en détail sur ce dossier.

Actuellement, la coupe du monde de rugby débute. C'est tout d'abord pour moi un événement sportif mais pas que... Cela nous renvoie aux valeurs véhiculées à l'origine de ce sport (respect, esprit d'équipe, engagement, courage, dépassement de soi, partage, convivialité, etc.). Elles rejoignent celles de justice, de dignité, de solidarité, d'émancipation qui animent nos Activités Sociales.

Lors des premiers week-ends de décembre, les Arbres de Noël de la CMCAS Chartres Orléans sont programmés. Le Conseil d'Administration, vos SLVie, ainsi que la Commission Jeunesse, ont voulu rendre cet événement féérique et magique en les organisant dans des châteaux. Nous espérons que petits et grands vous serez enchantés.

Comme les rugbymans pour construire un avenir doré, un futur enchanté,

Soyons toutes et tous combatifs !!!

Grégory Bullot
Président de la CMCAS

Connaissez-vous les derniers partenariats de la CMCAS ?

La CMCAS n'évolue pas seule dans les domaines qui sont les siens. Afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses bénéficiaires, elle est amenée à passer des conventions qui lui permettent, ainsi qu'à ces partenaires, de partager des savoirs, des expériences et de mettre en commun des moyens. Les signataires de ces conventions partagent nos valeurs de solidarité et de justice sociale.



Le Family Park vous propose :
Sur présentation de votre attestation Activ'*
une réduction au tarif « comité d'entreprise » (CE) :

Sur les parcours d'Accrobranche

*disponible sur votre compte ccas.fr

Le Centre Aqua-Forme Val d'Oréane, vous propose une réduction de 10% sur ses tarifs, pour toutes les personnes inscrites sur votre Attestation Activ'



Se renseigner à la SLVie 6 pour obtenir la carte Pro

Retour de nos partenaires estivaux



20 bénéficiaires ont profité de nos tarifs négociés pour assister au Festival Cocorico Electro.

Au programme de ce Festival, des DJ français et chaque année, un talent de la région est choisi pour ouvrir la soirée grâce au DJ Cast de la ville d'Orléans.



35 bénéficiaires ont pu profiter de la billetterie pour le spectacle sur la résistance régionale pendant la guerre 39-45.

C'est quoi la colo ?

Peut-être pensez-vous qu'il est trop tôt, trop prématuré pour faire partir votre enfant ?



Les 3 CMCAS de la Région Centre proposent à vos enfants jamais partis en colos, "C'est quoi la colo ?" à Vaux le mercredi 23 octobre 2019 de 11h00 à 16h00.



L'objectif est la découverte du fonctionnement de la colo sur une journée, d'échanger avec l'équipe d'animateurs, les élus mais aussi avec les enfants présents sur cette colo.



Votre enfant peut faire son premier départ avec des séjours courts et à proximité de votre domicile.



Le but de ces séjours tournés vers l'éveil, est de se faire plein de copains.

tout un monde à découvrir...

C'EST, quoi la COLO?

mercredi 23 octobre 2019 de 11h00 à 16h00

Portes ouvertes du centre de Vaux

en saison, ce centre accueille des enfants de 4 à 11 ans

Renseignements et inscriptions dans vos points d'accueil CMCAS

ANIMATIONS pour les ENFANTS

DEJEUNER et GÔTER OFFERTS

Territoire CENTRE

Parlez-en à vos enfants!!!

16 MAI 2019

Budget complémentaire :

A partir du reliquat de l'exercice 2018, une proposition de budget complémentaire doit être présentée lors de l'Assemblée Générale de la CMCAS du 13 juin 2019. A l'unanimité, le Conseil d'Administration propose d'injecter environ 115 000€ dans les activités des SLVie, des commissions, sections et clubs sportifs.

Le solde est affecté en réserve permettant ainsi à la CMCAS de prévoir l'avenir et d'avoir un fond de trésorerie.

Commission Communication :

Il y a de très bons retours sur le nouveau journal. Le prochain eMAg est en cours de réalisation sur une base de 20 pages et un maximum de 28 pages. Grace à la coordination avec le Territoire CCAS, cette nouvelle formule nous permet d'avoir un budget ramené à environ 3500€ par numéro au lieu de 6700€ en 2018.

Evolution de la communication avec un nouveau site internet avec le même visuel sur les 3 CMCAS du territoire et conforme au visuel national CCAS.

Commission Jeunesse :

Appel d'offre jouets de Noël et goûters :

A l'unanimité, le CA valide la proposition de la commission jeunesse de retenir BIOCOOP pour les goûters de l'arbre de Noël avec une offre spécifique pour les bébés (0-2 ans).

Tous les administrateurs ont reçu les documents concernant les jouets. La commission jeunesse propose de retenir « Oika Oika » et « King jouet ». La proposition à travers un catalogue commun sera faite aux parents de choisir sur tous les jouets et non pas par rapport à l'âge de l'enfant.

Point colo :

La recherche des convoyeurs est actuellement en cours et il faudrait plus l'anticiper pour permettre le détachement des agents actifs. Nous déplorons le manque de retour des parents suite à l'envoi de mails ciblés. Il est rappelé que le convoyage se fait sur la base du volontariat en priorité par les parents des enfants convoyés une partie en détachement et l'autre en bénévolat ce qui permet de maintenir le coût du trajet à un niveau assez bas et respecte le projet et la politique engagée dans les activités sociales.



20 JUIN 2019

La délégation CGT fait une déclaration concernant les attaques de notre statut, la loi PACTE, les retraites ainsi que le projet Hercule d'EDF. La délégation CGT pointe l'absence de certaines Organisations Syndicales à ce Conseil d'Administration important.

Commission Jeunesse :

Action Lecture : La distribution des livres de « l'action lecture a débuté le 17 juin. Les bénéficiaires ont été avisés par mailing.

Arbre de Noël : Les lieux de spectacles sont validés.

Convoyages : Un nouveau livret de l'accompagnateur a été édité. Il devra être diffusé aux chefs de convois par voie électronique et en papier.

Garde d'enfants : Conformément à nos orientations politiques, une recherche de prestataires pour la garde d'enfants dans le 28 et le 45 a été menée par la délégation CGT.

La commission proposait de retenir le prestataire « Kinougarde » mais au moment de finaliser la convention, ils nous ont fait savoir qu'ils n'avaient pas d'agrément CAF pour le 28. Le travail est donc à poursuivre.

Les employeurs ont rajouté le restaurant de « La pensée - Orléans » à la liste des restaurants en fermeture pour 2020.

Commission LACS :

ACTIV' Zen : La fête CMCAS « Activ' Zen » aura lieu les 5 et 6 octobre sur le thème du Bien-être, une communication a été faite à l'ensemble des bénéficiaires afin de connaître les passions qu'ils souhaiteraient partager.

PASS Activ' : La commission propose de modifier les dénominations des PASC : le PASC Jeune devient PASS Activ' Jeunes avec une prise en charge jusqu'à 26 ans si l'enfant est rattaché à l'OD et le PASC OD devient le PASS Activ' Adultes avec une extension au conjoint si l'OD ne l'utilise pas. La franchise de 25 euros est supprimée. Cette proposition est reprise dans les orientations budgétaires CGT.

Orientations Budgétaires 2020 :

Le Président a reçu le matin même la proposition CFDT mais il n'y a pas d'administrateur présent pour exposer ces orientations. Les délégations CGT et CFE-Unsa Energies s'accordent à ne pas projeter les orientations de la CFDT dans la mesure où aucun administrateur n'est présent pour répondre aux questions qu'elles suscitent.

Les délégations FO, absente au CA, et CFE Unsa Energies n'ont pas de proposition.

La délégation CGT présente ses propositions « Des Activités Sociales de proximité, On y met du cœur ! ».

Le CA de la CMCAS Chartres-Orléans valide la proposition CGT à la majorité (Pour : 14 CGT/Abstention : 1 CFE-UNSA Energies).

Election de SLVie :

La délégation CGT propose l'organisation des élections SLVie en novembre 2020.

Le CA de la CMCAS Chartres-Orléans décide à l'unanimité de mettre en place les élections des SLVie de la CMCAS Chartres Orléans en Novembre 2020 et modifie le règlement particulier de la CMCAS concernant le nombre de délégués de SLVie qui passe de 1 délégué pour 100 bénéficiaires à 1 pour 150.

Mandatements :

Pour la délégation FO : Christophe ROMA FERREIRA remplace Christophe GINER au Conseil d'Administration et dans toutes les commissions d'activités de la CMCAS.

Pour la délégation CGT : Clément ROUHOU remplace Jérôme BEZEAU au bureau de la SLVie 7

Le CA mandate Corine ROUX comme administratrice en charge du suivi de la commission Retraité.

Séjours jeunes :

Les ACM régionaux accueilleront 475 enfants cette année avec un taux de remplissage de 91%.

Une journée « portes ouvertes » sera organisée le 23 octobre 2019 sur la colo de Vaux. Une communication ciblée devra être faite dès la fin des vacances d'été afin de donner le temps aux familles de s'organiser.

Point sur l'AG de la CMCAS :

Une motion des délégués de la SLVie 6 a été proposée à l'AG de la CMCAS concernant les moyens bénévoles de proximité. Le Président propose de la reprendre au titre de la CMCAS et souhaite que toutes les organisations syndicales s'engagent dans la défense des moyens alloués. La proposition du Président est adoptée à la majorité (Pour : 14 CGT, Abst : 1 CFE-UNSA Energies).

Deux vœux ont été votés lors de cette Assemblée Générale et seront remontés au Comité de Coordination

Week-end à Amsterdam proposé par la SLVie 6 :

Des difficultés sur la partie « organisée » par le voyageur (Viza For Dream). Une réunion doit se tenir entre celui-ci et les participants pour étudier les suites de ces désagréments.



ARBRES DE NOËL

Cette année, tous au château !

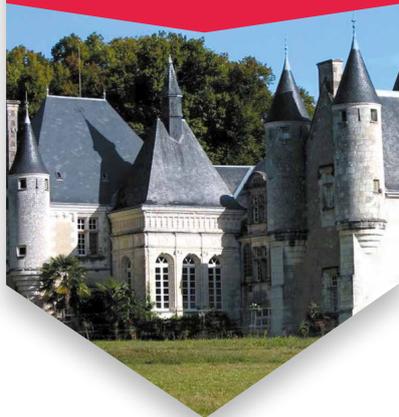
À la demande des bénéficiaires d'alterner cirque et spectacle, la Commission Jeunesse innove pour 2019 avec une sélection de trois lieux :



Château de La Ferté
Saint Aubin



Château de La Bussière



Château des Boulard



La Commission Jeunesse sera ravie de vous accueillir
aux Arbres de Noël offerts par votre CMCAS

Château de la Ferté Saint Aubin
pour la SLVie 7, le dimanche 1er décembre

Château des Boulard
pour la SLVie 1 et 4, le samedi 7 décembre

Château de La Bussière
pour la SLVie 5 et 6, le week-end du 7 et 8 décembre



Château de La Ferté Saint Aubin Dimanche 1er décembre 2019

Au programme :

- Spectacle
- Jeux de piste
- Distribution de cadeaux
- Présence du Père Noël
- Visite du château

SLVie 7



Château de La Bussière Samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019

Au programme :

- Spectacle
- Jeux de piste
- Distribution de cadeaux
- Présence du Père Noël
- Visite du château

SLVie 5 et 6



Château des Boulard Samedi 7 décembre 2019

Au programme :

- Spectacle
- Distribution de cadeaux
- Présence du Père Noël
- - Feux d'artifices

SLVie 1 et 4

NOTA BENE -

Afin de faciliter l'accès des bébés, nous vous remercions de privilégier les portes bébés. Les poussettes sont interdites dans les châteaux et doivent rester en bas des escaliers.

Les jouets seront disponibles en fonction de votre SLVie de rattachement (au Château de la Ferté St Aubin pour la SLVie 7, au château des Boulard pour les SLVie 1 et 4, au château de la Bussière pour les SLVie 5 et 6).

Nous vous remercions de vous inscrire à l'aide du bulletin d'inscription avant le lundi 4 novembre.

Les places étant limitées,
la priorité sera donnée aux enfants en fonction de leur SLVie de rattachement.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Hercule : Vous allez en voir de toutes les couleurs !

Avant les vacances d'été, le PDG d'EDF, présentait un projet de réorganisation du groupe EDF. Comme le dit Aurélien BERNIER dans son ouvrage « Les voleurs d'énergie » (éditions Utopia 2018), en regroupant les activités rentables pour les privatiser et en réunissant les activités à risque financier, il s'agit de privatiser les bénéfiques et de socialiser les déficits.

Ce projet fait suite aux études commandées par l'Agence des Participations de l'État (APE) à plusieurs organismes financiers (Société Générale, JP Morgan, Natixis). Chacun peut juger de la pertinence de confier l'élaboration des stratégies industrielles à ceux, qui à chaque instant, recherchent le profit maximal pour leurs actionnaires.

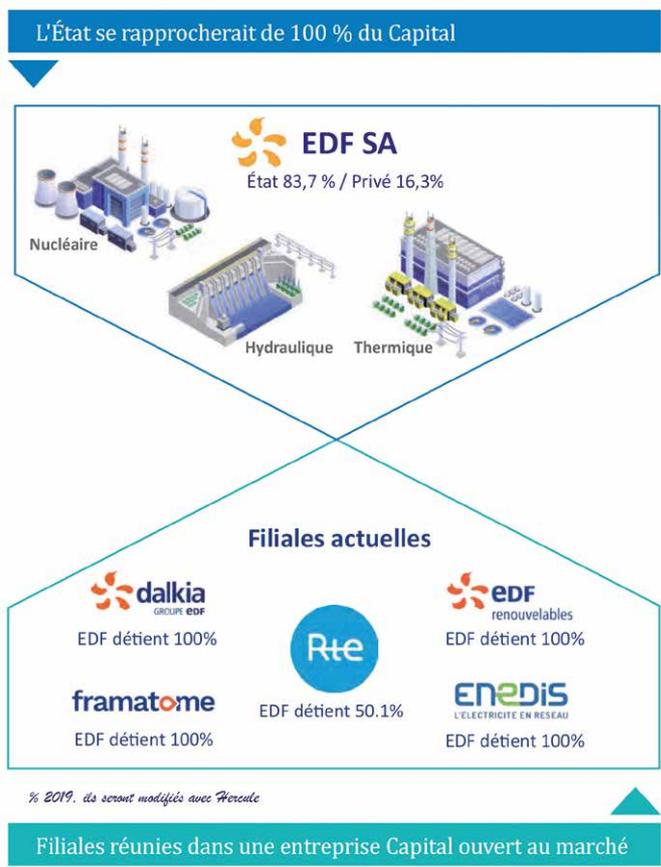
EDF bleu : Le projet prévoit une étatisation de la production (nucléaire, thermique et hydraulique) et de la commercialisation de gros de l'électricité à travers une « Holding mère ».

EDF vert : Tout ou partie des autres activités (transport, distribution, commercialisation, énergies renouvelables...) donc, RTE, Enedis, Dalkia, ENR, etc. seraient regroupées au sein d'une entreprise cotée en bourse.

En clair, HERCULE c'est la fin de l'entreprise intégrée mise en place par le programme du CNR et un retour de **70 ans** en arrière

EDF noir ? Pour les usagers, comme ils ont déjà pu le constater, c'est la poursuite d'une augmentation des tarifs de l'énergie. C'est la fin définitive des points d'accueil. Demain, qu'en sera-t-il de la péréquation tarifaire et de l'égalité de traitement des usagers sur l'ensemble du territoire. Pour l'électricité se produira-t-il le phénomène des « zones blanches » comme pour les télécom ?

Pour les agents des IEG, l'amplification de l'éclatement des entreprises remet en cause, purement et simplement, le maintien du Statut des IEG. La mise en place de filiales permettra à la direction, sous l'impulsion de l'Élysée, de mettre à mal l'ensemble de nos garanties collectives. D'autre part, dans le projet HERCULE, l'avenir des fonctions centrales, supports et appui, des activités de recherche est très incertain. L'abandon récent du projet ASTRID, filière du futur dans la lutte contre le réchauffement climatique, ne présage rien de bon ni pour la recherche, ni pour la filière nucléaire.



Hercule

A ce stade, une question se pose sur l'avenir de nos organismes sociaux. A travers le dumping social que souhaitent installer les dirigeants, comment pourraient-ils accepter de poursuivre le financement des Activités Sociales ?

Aujourd'hui, notre Statut et nos Activités Sociales sont le ciment de nos garanties collectives. Ils sont dans l'esprit de solidarité qui contribue à vaincre les événements difficiles que traverse notre pays et plus largement notre planète. Pour lutter contre le réchauffement climatique avec une politique énergétique volontariste, il est temps de définir une politique industrielle et un contrat social de haut niveau.

Oui, à travers HERCULE, tout le monde doit bien être conscient que c'est l'avenir de l'énergie en France qui se joue. Le 19 septembre, dans toute la France, des centaines d'électriciens et gaziers rejoints par des usagers, à l'appel de l'ensemble des fédérations syndicales ont exprimé leur rejet de ce projet. Dans l'intérêt général, c'est un pôle public de l'énergie qui doit être créé loin du dictat des appétits financiers de quelques-uns !



Il faut se rappeler qu'ils ont dit :

Général de GAULLE (Chef de l'État) 1945 : « Oui, nous affirmons que c'est le rôle de l'état d'assurer lui-même la mise en valeur des grandes sources d'énergie »

Marcel PAUL (Ministre de la production industrielle) avril 1946 : « Il faut voter la nationalisation de l'électricité et du gaz parce que c'est le programme du CNR, promis au pays. Elle doit sortir le pays des errements du passé où nous assistions à l'écroulement des outils qui fournissent l'énergie la moins coûteuse. »

Joseph STIGLITZ (prix Nobel d'économie) 2006 : « La France a la chance d'avoir un secteur énergétique très efficace et très fiable. »

Marcel BOITEUX (ancien Président d'EDF) 2007 : « Il ne s'agit plus d'ouvrir la concurrence pour faire baisser les prix, mais d'élever les prix pour permettre la concurrence. »

Denis KESSLER (Vice-président du MEDEF) 2007 : « Il s'agit de défaire méthodologiquement le programme du CNR »

Nicolas SARKOZY (Ministre de l'économie) 2008 : « Il n'y aura pas de privatisation d'EDF ni de GDF car ce ne sont pas des entreprises comme les autres. »

Emmanuel MACRON (Ministre de l'économie) 2016 : « Le compromis social sur EDF a été fait aux dépens de tout le monde, dans l'intérêt des seuls salariés. »

HERCULE, un peu de mythologie.

Héraclès, héros de la Grèce antique, est connu du plus grand nombre pour ces douze travaux. On peut se demander lesquels ont le plus inspiré les créateurs de ce chantier de démantèlement d'EDF :

Étouffer le lion de Némée, Tuer l'hydre de Lerne, Nettoyer les écuries d'Augias, Vaincre Géryon le géant aux trois corps et voler son troupeau de bœufs ou descendre aux enfers et enchaîner Cerbère ?



ARENH : c'est quoi ? Il faut bien entendu mettre le projet HERCULE en perspective avec l'ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique) qui oblige EDF à vendre à prix d'amis une part de sa production à ses concurrents. Un peu comme si votre boulanger était obligé de vendre un quart des baguettes qu'il produit au supermarché voisin à un tarif moindre que celui de ses coûts de production. Eh oui, au pays des amis de Lévy, c'est possible !

Pour vos Activités Sportives et Culturelles

la CMCAS vous propose les nouveaux PASS ACTIV Jeunes et PASS ACTIV Adultes !

Plus simple, plus pratique pour vous, nous avons fait évoluer les PASC OD et Jeunes.



Le PASC Jeunes devient le Pass Activ Jeunes ; pour encore plus faciliter l'entrée du sport et de la culture dans les familles.

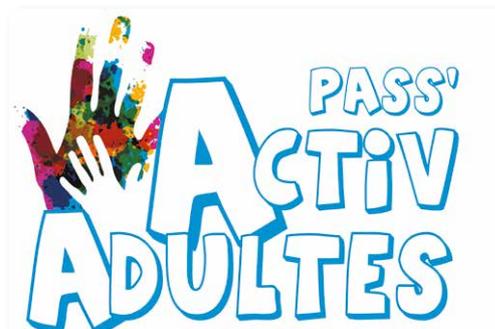
La CMCAS a pour objectif de permettre aux jeunes de trouver un encadrement et un esprit collectif qui favorise leur épanouissement. La CMCAS met en place un outil de participation en direction des enfants Ayant-Droits de 0 à 26 ans.

(1 Pass Jeune par enfant par année civile)

Le PASC OD devient lui, le Pass Activ Adultes avec sa nouveauté :

le conjoint de l'Ouvrant Droit peut l'utiliser si l'Ouvrant Droit ne l'utilise pas.

(1 Pass Adulte par OD par année civile).



Pour 2019, dépêchez-vous, plus que 3 mois. A partir du 1^{er} janvier 2020, les Pass Activ Jeunes et Adultes seront suivis et étudiés en année civile (1/an).

GAZELEC Tennis

Du 1^{er}
Oct.
2019



Au 30
juin
2020

Entraînement Féminin et Masculin

Participation au championnat par équipe

Cours de Perfectionnement

le jeudi soir hors période scolaire Féminin et Masculin

Lieu : Rue du 11 Octobre à FLEURY LES AUBRAIS 45400
1 salle + 1 court extérieur avec éclairage

Coût licence FFT : 29€ Adulte, 20€ - 18 ans

Adhésion au GAZELEC Tennis 41€/an

Cours de perfectionnement, prix de réf :
100€/trimestre au coefficient social

Pour tout renseignement, contacter : Vincent BERVILLE 06.33.10.97.42



Tournoi de Poker



SLVie 6

La section poker des pensionnés vous invite à participer à un tournoi de Poker Texas Holdem

Rendez-vous sur place à 18h45

Casse-croûte et boisson offerts

18 oct.
2019



32
places



Salle d'activité
« Les Mallerets » Dampierre



Forclusion le 15 octobre 2019

Tarifs :

Offert par votre CMCAS



Stratégie à fond



SLVie 6

Un après-midi de divertissement pour les 12-17 ans
En équipe pour une stratégie de combat au laser
Individuel pour un maximum de points au bowling
De super moments en perspectives

Transport assuré par bus au départ de Dampierre à 13h45, retour vers 19h.

16 nov.
2019



44
places



Le Complexe à Saran



Forclusion le 18 octobre 2019

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix référent
Participation OD/AD	11	15	18	20	21	23	24	26	30



Spectacle au château de Maintenon



SLVie 4

Une représentation historique vous fera rencontrer ceux dont les noms sont à jamais restés attachés au Château ainsi qu'à l'histoire de France.

Rendez-vous à 18h45 au restaurant :
la Ferme au Colombier 2 rue d'Ormy 28210 Néron

23 nov.
2019



25
places



Maintenon (28)



Forclusion 12 novembre 2019

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix référent
Participation OD/AD	19	28	33	36	39	41	44	47	55



Concert Sansévérino



SLVie 6

Un rendez-vous à ne pas manquer !
Après avoir exploré le jazz, le blues, la country, le rock'n'roll, Sansévérino, accompagné de Tangomotàn, revient avec un nouvel album aux influences latines.

23 nov.
2019



Salle Cuiiry Gien



Forclusion le 8 novembre 2019

Tarifs :

7,20 €, moins de 18 ans 4,00 €



Pêche aux carnassiers

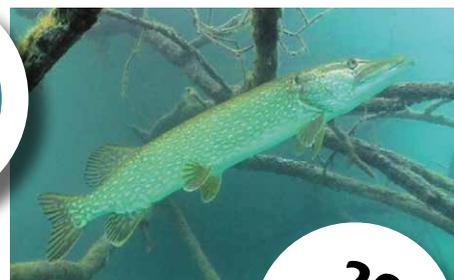


Session pêche

Une journée de pêche sportive aux carnassiers. Pêche en float tube, barque et du bord à canne au lancer.

Cette journée est basée sur la convivialité et n'est pas un concours. Pêche en no-kill.

23 nov.
2019



20 places



Étang centrale de Dampierre



Forclusion le 15 novembre 2019

Tarifs :

Adhérent : gratuit, AD : 5,00 €, extérieurs : 10,00 €



Courses à Vincennes



SLVie 6

Visite guidée des écuries, dîner au restaurant panoramique avec vue sur la piste. Moments intenses à vivre à chaque départ de courses.

Transport assuré par bus au départ de Dampierre vers 15h30.

29 nov.
2019



20 places



Hippodrome de Vincennes



Forclusion le 8 novembre 2019

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix référent
Participation OD/AD	29	41	49	53	57	62	66	70	82

Soirée Cabaret



SLVie 4

Vivez un dîner spectacle inoubliable dans ce cabaret du rire.

Découvrez les meilleurs humoristes du moment qui pendant près de 2 heures revisiteront toute l'actualité du moment pour vous faire mourir de rire.

Transport au départ de Montargis vers 15h00

30 nov.
2019



40 places



Paris



Forclusion le 30 octobre 2019

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix référent
Participation OD/AD	44	63	75	81	88	94	100	106	125

Soirée Théâtre



SLVie 1 et 4

Envie de passer une soirée hilarante ?

Venez découvrir la pièce de théâtre :

Donnant Donnant avec Arnaud Gidoin, Marie Fugain...

Après cette représentation le diner sera pris en commun.

Transport au départ de Dreux à 12h30

14 déc.
2019



50 places



Paris



Forclusion le 29 octobre 2019

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix référent
Participation OD/AD	33	47	56	61	66	71	75	80	94

activité phare !

Séjour à la Martinique

L.A.C.S.

Venez découvrir cette île magnifique en famille et profiter de l'effervescence de tout un peuple autour du carnaval

Du 19
au 27 fev.
2020



24 places



Sainte Luce



Forclusion le 15 novembre 2019

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix référent
Adulte	504	720	864	936	1008	1080	1152	1224	1440
De 0 à 2 ans	50	72	86	94	101	108	115	122	
De 2 à 12 ans	353	504	605	655	706	756	806	857	



Place aux jeunes !

Jean-Marc PENRATH part.

Avant son départ de notre CMCAS, l'eMAG a souhaité mieux connaître cet homme plutôt discret.

Bio rapide :

- **1984** : embauche à la Section Appro/Magasin de Bourges
- **1987** : membre de la CCF de la CMCAS de Bourges
- **1988** : Adhésion à la CGT et mutation au CNPE de Belleville
- **1990** : Releveurs de compteurs à Bourges
- **1995 à 2002** : Secrétaire Général du Syndicat CGT de Bourges et mandat d'administrateur à la CMCAS
- **2007** : Professionnel des activités sociales comme technicien 'communication, étude et développement'
- **2010** : Technicien Action Sanitaire et Sociale à Orléans.
- **Août 2012** : Secrétaire Général de la CMCAS Chartres-Orléans
- **De Décembre 2014 à décembre 2017**, le CA me confie le mandat de Président. Comme je l'avais dit en prenant cette responsabilité, je passe la main après les élections de 2017. Pour moi, être Président n'est pas un titre honorifique. C'est être élu comme les autres avec des responsabilités supplémentaires. Ma voix compte pour une. Dans les activités sociales, nous sommes au service des bénéficiaires avec nos valeurs CGT.

eMAG : Comment as-tu trouvé Orléans lorsque tu es arrivé ?

JMP : Venant de ma campagne berrichonne, j'ai trouvé une ville triste, très repliée sur elle-même. J'étais habitué à travailler en équipe, dans une ambiance conviviale. J'ai été surpris par l'accueil.

eMAG : Quel est ton plus mauvais souvenir depuis que tu es parmi nous ?

JMP : Je ne parlerai pas de mauvais souvenirs, mais plutôt de difficultés. Je suis un enfant du syndicalisme rassemblé préconisé par la CGT. Etant nouveau à Orléans, je souhaitais travailler avec toutes les délégations syndicales. La CFDT a préféré pratiquer la politique de la chaise vide. J'ai pu travailler plus intelligemment avec les autres délégations. Durant mon mandat, le 1% n'a cessé de diminuer. Il a fallu savoir jongler entre maîtrise du budget et réponses aux besoins des bénéficiaires. La disparition de Serge LAMIRAULT a été douloureuse. Cela m'a rappelé tous ceux avec qui j'ai milité et qui sont disparus trop tôt.

eMAG : Quel est ton meilleur souvenir ?

JMP : C'est la création de l'eMAG qui est une véritable réussite collective ! J'ai apprécié de travailler en équipe. De 2013 à 2016, la dotation a diminué de 20% et nous avons continué de développer des activités pour les bénéficiaires. La délégation CGT, qui se retrouve souvent seule pour mettre en place le budget, peut être fière de la gestion de la CMCAS. J'ai plein d'autres bons souvenirs : l'accueil en gare que je ne connaissais pas, les moments conviviaux et dernièrement les remerciements que j'ai pu avoir.

eMAG : Comment vois-tu ton avenir ?

JMP : Il me reste quatre/cinq années avant ma retraite. Je pense qu'il faut laisser les jeunes prendre leur place. J'ai la satisfaction d'avoir contribué au passage de relais avec Grégory et je serai remplacé au CA par Alexandre MANSUY. Durant mes mandats, la formation m'a beaucoup intéressé. J'ai la chance de partir au service Formation du CNPE de St Laurent et c'est grâce à la CGT que je peux avoir cette reconversion.

eMAG : Avant de partir, aurais-tu un message à nous faire passer ?

JMP : J'aime bien me référer à des citations qui permettent de réfléchir et d'avancer. J'ai en tête une partie du poème préféré de Nelson MANDELA, 'Invictus'

*Aussi étroit soit le chemin Nombreux, les châtiments infâmes
Je suis le maître de mon destin Je suis le capitaine de mon âme.*

Il ne faut pas baisser les bras. Nous pouvons toujours agir. Il faut mettre en valeur les individualités et combattre l'individualisme. Salariés, notre nombre fait notre force. Un syndicat est un rassemblement de syndiqués qui sont unis pour défendre et faire avancer leurs droits. La CGT c'est ça ! Grâce à ma famille, aux femmes et aux hommes que j'ai rencontré dans mon parcours militant, je suis ce que je suis aujourd'hui. Merci à tous.

Place aux jeunes !

Alexandre arrive..

Avant de partir, Jean-Marc PENRATH voulait trouver un jeune agent pour le remplacer au Conseil d'Administration et apporter la voix des jeunes. Alexandre MANSUY a accepté cette mission et nous avons voulu savoir ce qu'il souhaitait mettre en œuvre.

eMAG : Bonjour Alexandre. Avant de connaître tes intentions, nous aimerions connaître ton passé.

Alexandre MANSUY : Je suis originaire de Tours, j'ai 27 ans et un BTS électronique. Après quelques petits boulots, j'ai été embauché chez ENEDIS en 2013, sur un poste de 'Chargé d'exploitation'. Je travaille au Bureau d'exploitation à Ormes.

eMAG : Comment as-tu découvert les activités sociales et qu'est-ce qui t'a plu dans nos activités sociales ?

AM : J'ai découvert les activités sociales grâce à mon tuteur Jean-Richard BECKER. Il m'a expliqué le fonctionnement et la différence entre un Comité d'Entreprise et nos activités sociales. Depuis mon embauche, nous partons tous les étés avec la CCAS. Nous participons également aux activités mises en place par la CMCAS et j'y contribue. J'ai trouvé génial 'le par et le pour', car cela est assez exceptionnel ! Je ne connais pas beaucoup d'entreprises qui font la même chose.

eMAG : Comment trouves-tu nos activités ? Des choses qui t'interpellent ou à améliorer ?

AM : Ce qui m'interroge, ce sont les jeunes qui ne prennent pas assez leur outil en main. Quand nous regardons l'organisation (de la CMCAS), il y a trop d'anciens. C'est très bien qu'il y ait des retraités car sinon il n'y aurait plus d'activités sociales, mais je regrette que les jeunes ne s'impliquent pas plus dans cette organisation. C'est frustrant quand j'entends des collègues qui souhaitent des activités mais qui ne veulent pas s'impliquer. Depuis 2 ou 3 ans il y a un nouvel élan. Je suis content que les retraités fassent toujours partie de nos activités sociales car en situation d'isolement, en cas de difficultés ou avec des accidents de la vie, notre solidarité donne un sens à nos actions.

eMAG : En intégrant le CA, que comptes-tu apporter ?

AM : La jeunesse, c'est aussi une autre vision du patrimoine. Nous avons des salles, des compétences, du matériel et plutôt que d'aller chercher des prestataires qui ne partagent pas nos valeurs, je souhaite que nous prenions l'organisation en main.

eMAG : Quelles sont les attentes des jeunes ?

AM : Plus de proximité, plus de réactivité, besoin d'explications sur nos activités sociales. Il faut informer, proposer de réserver et payer en ligne. Aujourd'hui tout va vite et les jeunes ne se déplacent plus, ils font tout par internet. La communication change, elle doit être rapide et ciblée.

eMAG : Comment vas-tu faire pour savoir ce qui plaît aux jeunes ?

AM : Je vais les interroger directement. Avant de monter une activité, il faut les consulter. C'est en étant dans les services que nous pouvons recueillir les demandes et les besoins. Il faut des correspondants dans les unités pour expliquer et prendre en compte les attentes et les remarques.

eMAG : Notre entretien se termine. As-tu un message à faire passer ?

AM : Je souhaite que tous ensemble, nous puissions prendre en main les activités sociales. Pour cela, il faut être à proximité des bénéficiaires, évaluer les besoins et les faire participer à l'ensemble du processus de réalisation d'une activité.



Je voudrais remercier Jean-Marc, aujourd'hui j'ai découvert chez Jean-Marc un homme timide et attachant qui porte en lui les valeurs de l'espoir

Alain AVOL

Jean-Marc a souhaité réintégrer l'entreprise après un long parcours de militant CGT.

2010, Jean-Marc arrive à Orléans en tant que Technicien Assistant Sanitaire et Social. Très vite, la délégation CGT lui fait interrompre sa vie de professionnel pour former la nouvelle équipe des élus du Conseil d'Administration de la CMCAS.

Jean Marc devient alors un maillon de la délégation CGT. En 7 ans, il sera passé par la quasi-totalité des mandats du bureau du CA de la CMCAS d'abord Secrétaire Général puis Président délégué puis Trésorier il deviendra ensuite Président de la CMCAS.

Berruyer de cœur il ne manquait jamais une occasion de nous le rappeler ! Son passé berrichon si Cher, Jean Marc aimait partager son expérience et a permis de faire évoluer les Activités Sociales de notre CMCAS.

Son intérêt pour la communication nous a naturellement conduit à lui confier la présidence de la commission communication. Il termine donc son mandat d'administrateur en laissant ses marques avec la création de « son bébé » l'eMAG ! Il peut en être fier, les nombreux retours positifs de ce nouveau journal sont les plus beaux remerciements de l'énergie déployée et du temps passé.

Jean Marc nous te remercions d'avoir apporté ta pierre à l'édifice et d'avoir contribué à poursuivre l'histoire de nos Activités Sociales de l'Énergie.

Tu vas maintenant devenir bénéficiaire de la CMCAS Tours-Blois et ainsi, tu seras passé par les 3 CMCAS du Territoire Centre !

Nous te souhaitons bon vent dans tes nouvelles fonctions et comptons sur toi pour prôner nos Activités Sociales partout et pour tous.

Un grand Merci Jean-Marc.

Stéphanie Laurenceau Rait

Assemblée générale de la CMCAS Chartres-Orléans jeudi 13 juin 2019

Tribune :

Joël DAPSENCE 1er président CGT président de séance, Pascal RAT secrétaire adjoint CGT
Gregory BULLOT président CGT, Xavier ROUX secrétaire général CGT, Maryline CHARTRAIN adm. CGT secrétaire de séance
Stéphanie LAURENCON RAT Vice-présidente CGT, Alexandre DELINE 2eme président CFDT

L'assemblée :

29 délégués représentant les 5 SLVie de la CMCAS, 5 membres de la Commission de Contrôle Financier, 13 invités membres de bureau de SLVie de la CMCAS et CMCAS

Décisions :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité
Le rapport financier est adopté à l'unanimité
La commission de contrôle financier est élue à l'unanimité

Voeux des SLVie :

1) Les délégués de la SLVie 7 demandent que les bénéficiaires d'une CMCAS puissent avoir accès aux Activités Sociales sur tout le territoire National quel que soit sa CMCAS d'appartenance.

Adoption à l'unanimité des délégués

2) Les délégués de la SLVie 7 demandent que les bénéficiaires puissent choisir leur CMCAS d'appartenance non plus en fonction de leur lieu de travail mais aussi en fonction de leur lieu de vie.

Adoption à la majorité des délégués

Approbation des comptes clos le 31/12/2018 :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Affectation du résultat :

L'assemblée générale décide l'affectation du reliquat pour un montant de 559 893,06 €. Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un total de bilan de 1 273 235,62€ et un résultat déficitaire de 82 103,58€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Spectacle sur l'acceptation du handicap

avec ROLLING WOMANSHOW



Motion : moyens bénévoles pour les Activités Sociales :

Les délégués de SLVie à l'Assemblée Générale demandent aux employeurs de prendre ses responsabilités quant aux moyens bénévoles mis à disposition des Activités sociales de proximité. Le détachement des élus de SLVie, interlocuteurs de proximité et soutiens de la solidarité, doit être pérennisé. C'est pour cela que l'ensemble des directions doivent mettre à disposition un nombre d'heure suffisant pour le fonctionnement, avec trois détachés supplémentaires. Les délégués de SLVie invitent l'ensemble des organisations syndicales à combattre avec détermination la position des employeurs de mettre un nombre d'heures suffisants à disposition des Activités Sociales, et à montrer l'attachement du personnel à leurs Activités Sociales, et au modèle unique de gestion qui les fait vivre, PAR et POUR les agents et leurs familles

Adoption à l'unanimité des délégués

Permanences

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

ORLÉANS : 64, Bd Alexandre Martin CS 45716 45057 ORLÉANS CEDEX 1 02 38 54 70 00

CHARTRES : Technopolis 2 6 rue Blaise Pascal 28000 Chartres 02 37 24 71 03

Accueils ponctuels

Chateaudun : de 10h00 à 13h00 sur RDV (02 37 24 71 03)

le 1er Jeudi du mois **uniquement sur RDV**

Dreux-Gedia : de 9h30 à 13h00

les vendredis 11 octobre / 8 novembre / 13 décembre

Luray : de 9h30 à 13h00

Site ERDF – 1 bis rue François Mitterrand (bureau au 1er étage)

les mardis 15 octobre / 13 novembre / 11 décembre

Nogent le Rotrou : de 9h30 à 13h00 sur RDV (02 37 24 71 03)

Site ERDF-GRDF Rue de l'Écotais ZI de Launay

le 1er mardi du mois **uniquement sur RDV**

Dampierre : de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Tous les mardis et tous les jeudis

La Cigogne : de 8h30 à 10h

les mardis 2 et 15 octobre / 5 et 19 novembre / 3 et 17 décembre

Montargis : de 10h à 12h30 et de 14h à 16h sur RDV (02 38 54 70 00)

le 3ème vendredi du mois **uniquement sur RDV**

Olivet : de 14h00 à 16h30 sur RDV (02 38 54 70 00)

le 2ème et 4ème jeudi du mois **uniquement sur RDV**

Ormes : de 13h00 à 16h00 sur RDV (02 38 54 70 00)

au BEX 1 Chemin de l'allée 45140 ORMES

le 4ème mercredi du mois **uniquement sur RDV**

Serval : de 8h30 à 11h30 sur RDV (02 38 54 70 00)

le 4ème vendredi du mois **uniquement sur RDV**

St Mesmin : 13h00 à 15h00

les mardis 8 et 22 octobre / 12 et 26 novembre / 10 décembre

Villorceau : de 9h30 à 12h00 sur RDV (02 38 54 70 00)

Salle polyvalente 33 Grande rue

le 1er lundi du mois **uniquement sur RDV**



Permanences physiques

Orléans : antenne CAMIEG 35, avenue de Paris

Les lundis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sans rendez-vous

Permanences uniquement sur RDV

Par mail centre_accueil@camieg.org ou

Par téléphone au 02 34 28 22 10

SLVie Loiret Est - Dampierre :

de 9h00 à 12h00

les mercredis 23 oct. / 27 nov. / 18 déc.

IDCP - Obsèques - Dépendance - ADP
0 800 00 50 45



**Vous recherchez une assurance
pour vous protéger vous et votre famille ?**

Prenez vite rendez-vous au : **02 38 54 70 00** ou **02 37 24 71 03**.

Orléans : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Vendredi 25 octobre et mardi 25 novembre

Chartres : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Mercredi 16 octobre et jeudi 21 novembre

Dampierre : de 9h à 12h et de 13h à 16h30 sur RDV
Mardi 22 octobre, jeudi 21 novembre et mardi 17 décembre

Nouveau retraité ou futur retraité

Lorsque que vous êtes actif, votre employeur vous permet l'accès à une Couverture Supplémentaire Maladie (MutiegA), celle-ci s'arrête dès que vous passez en retraite (plus de prise en charge par l'employeur).

Afin de garantir une Couverture Supplémentaire Maladie à la Retraite (CSMR), la CCAS s'engage à vos côtés afin de vous permettre de souscrire à cette couverture santé avec Solimut Mutuelle de France en vous proposant un contrat de CSMR sur lequel la CCAS participe financièrement au coefficient social.

De plus, la CCAS avec son partenaire Solimut Mutuelle de France, vous propose des options supplémentaires de renfort santé « Sécurité » & « Confiance » afin de répondre aux besoins de remboursements complémentaires sur les postes importants de santé.

Le renfort de garanties de ces nouvelles options permet d'améliorer la couverture santé des bénéficiaires. L'option facultative « Sécurité » ou « Confiance » vient en 4ème niveau après la part CSMR pour des remboursements complémentaires et un reste à charge diminué voir nul !



Comment puis-je adhérer ?

En revoyant à SOLIMUT Mutuelle de France, le bulletin d'adhésion dûment complété, signé et accompagné des pièces justificatives nécessaires.

Ou en vous connectant sur le site internet de la CCAS (www.ccas.fr) ou de SOLIMUT Mutuelle de France (www.solimut-mutuelle.fr/particulier/sante/csmr/simulateur-cotisation) Vous pouvez dans ce cas faire une simulation de votre cotisation. Vous pouvez également consulter et éditer le bulletin d'adhésion et les documents contractuels et les renvoyer signés à SOLIMUT Mutuelle de France accompagnés des pièces justificatives nécessaires.

Ma famille peut-elle également adhérer ?

Peuvent adhérer à la CSMR les membres de votre famille époux(se) et enfant(s) de moins de 26 ans, couverts par la camieg. Dans ce cas, quel que soit le nombre de personnes couvertes, vous paierez la cotisation « famille »

Pour l'adhésion des membres de votre famille à la CSMR vous devez les faire figurer sur le bulletin d'adhésion avant transmission à SOLIMUT Mutuelle de France

Si votre conjoint est ouvrant droit de la CCAS, veuillez mentionner sur le bulletin d'adhésion son NIA

Votre adhésion et celle de vos ayants droits donneront lieu à l'envoi d'une carte mutualiste qui mentionnera votre numéro

Les membres de ma famille, non couverts par la camieg peuvent-ils adhérer ?

Non, les personnes qui ne sont pas couvertes par la camieg ne peuvent pas adhérer à la CSMR

Suivez le guide !

GRDF a décidé de modifier le site du siège de la CMCAS.

En face du bâtiment de la CMCAS sera érigée une clôture.

Désormais l'entrée **ET** la sortie se font au même endroit :
Bd Alexandre Martin.

L'entrée du parking étant maintenant en double sens, il n'est plus possible de se garer devant les bâtiment des syndicats.

Le parking de la CMCAS sera très contraint et se fera entre le bâtiment des syndicats et la CMCAS ainsi que devant le bâtiment de la CMCAS et le préau face aux syndicats.

Des portillons permettront d'accéder à la bibliothèque située sous le bâtiments de GRDF.



Prenez le relais

PRENEZ LE RELAIS
POUR VOS ACTIVITÉS SOCIALES

ENGAGEZ-VOUS POUR VOS ENFANTS, VOS COLLÈGUES ET LEURS FAMILLES.
PARTAGER ET FAITES VIVRE LE PROJET DES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE.

Devenez bénévole
» En choisissant l'engagement de proximité en CMCAS :
Mise en place de projets sociaux, animations ponctuelles, accompagnement des enfants sur les vacances.
» En choisissant d'être intervenant sur les centres de vacances.
Partage d'une passion ou d'une activité que vous maîtrisez.

Devenez animateur et/ou directeur de centre de vacances jeunes

Devenez responsable de centre de vacances famille

Des formations vous sont proposées par la Direction Formation de la CMCAS pour vous préparer à occuper ces fonctions.
Places: voir le BAFSA et votre BAFD avec l'IFCREFP.

Pour plus d'informations :
contactez votre SLVie, rencontrez le président de votre CMCAS
et définissez ensemble votre terrain d'engagement

activités sociales
comité CMCAS de l'énergie

Dans les centres de vacances en tant que responsable ou intervenant ponctuel

Vous êtes motivé par le travail d'équipe, vous voulez vous engager pour vos Activités Sociales ?

Partage, compétences, responsabilités et convivialité sont les maîtres mots des équipes de bénévoles engagés auprès des CMCAS/SLVie et qui agissent localement et quotidiennement pour la réussite de nos actions.

Pour suivre le cursus de formation « prenez le relais » dans les Activités Sociales, vous pouvez faire acte de candidature auprès de votre Section Locale de Vie (SLVie) qui vous donnera un rendez-vous avec le Président de la CMCAS.

Vos catalogues **vacances hiver** arrivent !

PENSEZ À ALLER CHERCHER
votre catalogue adultes et
familles à partir de la mi-octobre
dans votre antenne de proximité,
SLVIE, CMCAS

100 % DIGITAL
consultable à partir de
fin septembre sur ccas.fr



Hiver 2019/2020

Ouverture des inscriptions au tour de rôle
pour les vacances de février :
15 octobre 2019

Date limite pour une inscription au tour de rôle :
5 novembre 2019

Ouverture des inscriptions en réservation directe :
8 octobre 2019

Hiver 2019/2020

Ouverture des inscriptions :
26 septembre 2019

Date limite des inscriptions
pour les vacances de fin d'année :
16 octobre 2019

Date limite des inscriptions
pour les vacances de février :
13 novembre 2019

Après cette date, consultez
les places disponibles sur ccas.fr



Séjours à thème et 18-35 ans

Consultable à partir de début
octobre uniquement sur
ccas.fr



Pour payer le juste prix !

En fonction de l'activité, un **tarif référent** est fixé. Celui-ci comprend tous les éléments rentrant dans l'organisation de votre activité. C'est ce prix qui sera demandé pour les extérieurs.

Pour les bénéficiaires des IEG, la CMCAS prend en charge une partie de l'activité en fonction du coefficient social. Vous pouvez retrouver votre coefficient sur votre attestation Activ'.

La CMCAS peut également prendre en charge tout ou partie de l'activité (le transport par exemple). Cela ne change pas le Tarif référent mais diminue le coût de l'activité restant à la charge des familles.

Dans votre journal, vous trouverez en dessous de chaque activité, la grille de participation. C'est ce prix que vous devez reporter sur votre bulletin de participation pour calculer le montant de votre règlement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVEC LE PAIEMENT AU SIÈGE DE LA CMCAS À ORLÉANS,
À L'ANTENNE DE CHARTRES OU DANS VOTRE SLVIE.

*Merci de remplir un bulletin et un chèque à l'ordre de la CMCAS Chartres-Orléans par activité.
Pensez à mettre à jour vos informations personnelles (revenus, composition familiale)*

ACTIVITÉ CHOISIE :
DATE DE L'ACTIVITÉ : LIEU DE L'ACTIVITÉ :
NOM : PRÉNOM :
NIA : SLVie :
Email :
Tél Travail : Domicile :
Tél Portable :

Si transport en car, quand il est proposé, départ de :

NOM et PRÉNOM DES PARTICIPANTS : PARTICIPATION FINANCIÈRE :

OD :
AD :
Invité :
Invité :

Nombre de participants : Je joins un chèque de : €

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable, sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans (supports imprimés et site Internet).

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans.

Pour valoir ce que de droit,

Signature

Fait à :

Le :

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVEC LE PAIEMENT AU SIÈGE DE LA CMCAS À ORLÉANS,
À L'ANTENNE DE CHARTRES OU DANS VOTRE SLVIE.

*Merci de remplir un bulletin et un chèque à l'ordre de la CMCAS Chartres-Orléans par activité.
Pensez à mettre à jour vos informations personnelles (revenus, composition familiale)*

ACTIVITÉ CHOISIE :
DATE DE L'ACTIVITÉ : LIEU DE L'ACTIVITÉ :
NOM : PRÉNOM :
NIA : SLVie :
Email :
Tél Travail : Domicile :
Tél Portable :

Si transport en car, quand il est proposé, départ de :

NOM et PRÉNOM DES PARTICIPANTS : PARTICIPATION FINANCIÈRE :

OD :
AD :
Invité :
Invité :

Nombre de participants : Je joins un chèque de : €

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable, sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans (supports imprimés et site Internet).

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans.

Pour valoir ce que de droit,

Signature

Fait à :

Le :

Restez connectés !

Continuez à nous retrouver
sur le site internet de votre CMCAS
afin de suivre :

- Nos actualités
- Vos activités
- Nos partenaires
- ... et tout ce qui fait votre CMCAS

vers le site →



chartres-orleans.cmcas.com



eMAg n° 03
28 45

eMAg n°3
octobre 2019

Journal d'informations édité par la CMCAS Chartres-Orléans

Directeur de publication : Grégory BULLOT

Conception & réalisation : Pôle RIE CCAS Territoire Centre

Impression : AGEPRESSE

51-55 Bd de Châteaudun, CS 4071 - 45017 ORLÉANS

Tél : 02 38 22 22 23 - Fax : 02 38 51 13 01

agepresse@wanadoo.fr

CMCAS
Chartres-Orléans
maintenant sur
facebook



Suivez-nous également
sur notre page Facebook
en flashant directement
le QR Code :

